



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouvelle publication du *think-tank* France Territoire Solaire

Paris, le 28 juin 2022

Energie solaire : faire entrer la France dans une nouvelle ère énergétique

Pourquoi développer massivement l'énergie solaire en France ? Le think-tank France Territoire Solaire publie une étude avec l'appui du cabinet EY afin d'apporter des réponses chiffrées et argumentées à cette question, dans la perspective des débats à venir sur la planification de la trajectoire énergétique française. Compétitive, plébiscitée par les Français et rapidement déployable, l'électricité solaire photovoltaïque peut répondre aux besoins de développement de capacités de production d'électricité décarbonée d'ici 2030 tout en générant de multiples retombées à la fois économiques, environnementales et sociétales sur tous les territoires. L'étude complète est disponible sur www.franceterritoiresolaire.fr.

Au fil des années, de nombreuses études et analyses ont été menées respectivement sur l'impact de l'énergie solaire dans la réduction de l'empreinte carbone du mix électrique, sur son impact environnemental, sur les créations d'emplois, sur les retombées économiques pour les territoires, etc. Mais peu de contributions avaient jusqu'à présent ambitionné de construire une vision globale de l'énergie solaire pour la France. Le *think-tank France Territoire Solaire* a mobilisé ses membres (et tout particulièrement les sociétés **Photosol**, **CVE**, **kiloWattsol**, **Ze Energy**, **Sun'R**, **ib vogt**, **Orion Energies**, le **Syndicat des Energies Renouvelables** et le syndicat **Enerplan**), et a mené un travail approfondi avec l'appui du cabinet **EY** pour démontrer la valeur globale du solaire en France, en identifiant et quantifiant rigoureusement les valeurs stratégique, économique, sociétale et environnementale associées au développement de la filière solaire photovoltaïque. Il en découle trois constats principaux.

En premier lieu, **le développement de l'énergie solaire est désormais une source de revenus et d'économies pour la collectivité**. L'étude démontre que l'investissement consenti par l'Etat depuis 10 ans a généré des retombées significatives : 1€ investi par l'Etat aura permis de générer 7€ de contribution au PIB sur la période 2012-2030. De même, 1€ investi par l'Etat aura généré 4,2€ de recettes publiques (taxes et cotisations) sur cette période. Raccorder 30 GW de nouvelles capacités solaires d'ici 2028 pour atteindre les objectifs prévus par la PPE permettra de générer +7,7 Mds€ de recettes directes pour l'Etat sur l'ensemble de la période 2022-2030 par la seule mécanique des prix de l'électricité, sans inclure ici les recettes issues des taxes et cotisations.

En second lieu, dans un contexte géopolitique incertain, l'énergie solaire apparaît comme indispensable pour réduire la dépendance française aux combustibles importés comme le gaz naturel, pour sécuriser l'approvisionnement électrique national, pour favoriser notre autonomie et indépendance énergétiques et ainsi garantir notre souveraineté nationale. **Le solaire constitue une « option sans regret » à l'heure où l'on planifie notre trajectoire énergétique, et sa rapidité de déploiement est un facteur clé permettant de faire face à l'urgence.**

Enfin, **le solaire est une énergie à impact socio-environnemental favorable et fait bénéficier tous les territoires de nombreuses externalités positives**. La filière solaire photovoltaïque permettra de soutenir jusqu'à 52 000 emplois (ETPs directs et indirects) en France à horizon 2030 dans le cas du respect de la fourchette haute de la PPE (44 GW raccordées en 2028) et de la relocalisation de certains segments de la chaîne de valeur. Son déploiement



COMMUNIQUE DE PRESSE / Une nouvelle ère énergétique

rapide dans les territoires est facilité par la forte acceptabilité dont elle bénéficie auprès des Français. L'énergie solaire permet de créer un circuit court d'énergie, de diminuer les pertes, de valoriser des friches, d'accompagner l'agriculture face au bouleversement climatique et d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles locales de chaque territoire. Son développement est également la source de nouvelles formes de solidarités locales, par exemple via l'autoconsommation.

Abondante, renouvelable, locale, compétitive : ces multiples atouts conjugués font de l'énergie solaire un pilier incontournable face au défi énergétique et climatique. C'est afin que ces dimensions soient pleinement prises en compte à l'heure où l'on planifie notre trajectoire énergétique, que la filière s'est réunie afin de proposer une vision globale du rôle et des retombées de l'énergie solaire en France.

« La crise énergétique et géopolitique que nous traversons est un rappel à l'ordre : la France ne peut pas se permettre de prendre davantage de retard face aux profondes mutations à l'œuvre dans le secteur de l'énergie. Les progrès fulgurants réalisés par la filière solaire ces dernières années rendent obsolètes de nombreuses grilles de lecture. Le développement massif du solaire photovoltaïque en France est aujourd'hui non seulement une impérieuse nécessité, mais constitue aussi l'opportunité d'un projet industriel de vaste ampleur, qui va bien au-delà d'une simple transformation de notre système électrique. Les enjeux en matière d'indépendance énergétique, d'aménagement du territoire, de compétitivité de notre énergie, de réindustrialisation de notre pays, sont immenses. Je forme le vœu que cette contribution puisse éclairer les choix à venir, tandis que s'ouvre une nouvelle ère énergétique ! » déclare **Antoine HUARD, Président de France Territoire Solaire.**

« Alors que s'ouvrent les discussions sur la future programmation pluriannuelle de l'énergie, cette publication de France Territoire Solaire, fruit d'un travail collectif approfondi de nombreux acteurs de la filière, vient démontrer et quantifier les nombreux bénéfices que l'énergie solaire apporte à notre pays et nos territoires. RTE a montré que c'était possible, FTS a montré que c'était souhaitable, il reste désormais aux pouvoirs publics à créer les conditions pour un déploiement massif de l'énergie solaire en France. La filière y est prête et Enerplan a fait des propositions concrètes en ce sens, à travers son Plan d'Urgence et sa Vision 2050, pour rendre possible l'atteinte des objectifs fixés par le Président de la République dans son discours de Belfort : multiplier par 10 la capacité du parc solaire français » déclare **Daniel BOUR, Président d'Enerplan.**

« L'étude que publie aujourd'hui France Territoire Solaire, à laquelle le Syndicat des énergies renouvelables a contribué activement, apporte une nouvelle démonstration de la compétitivité de la filière solaire française, dont le dynamisme est clairement établi sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Les entreprises et les salariés du secteur sont pleinement investis pour poursuivre cette dynamique dans un cadre industriel renouvelé et porteur de développement dans tous les territoires », déclare **Jean-Louis BAL, Président du Syndicat des énergies renouvelables (SER).**

« Les progrès spectaculaires effectués par la filière solaire photovoltaïque au cours de la décennie passée en font aujourd'hui une solution compétitive privilégiée pour répondre aux enjeux majeurs auxquels est confronté le secteur de l'énergie en France et en Europe. L'accélération du développement du solaire photovoltaïque adressera les enjeux de sécurité d'approvisionnement face à une baisse historique du niveau de disponibilité du parc nucléaire et à la nécessaire réduction du recours au gaz, tout en contribuant à juguler l'envolée des prix de marché de l'électricité. Cette accélération a également vocation à générer des recettes substantielles pour l'Etat et les Collectivités, via le fonctionnement des mécanismes encadrant la rémunération de l'électricité solaire et les multiples retombées fiscales des centrales, et de soutenir une filière créatrice d'emplois sur l'ensemble du territoire national. Il incombe désormais aux pouvoirs publics de mettre en place les conditions propices à cette accélération » déclare **Alexis GAZZO, Associé EY.**



COMMUNIQUE DE PRESSE / Une nouvelle ère énergétique

A propos de France Territoire Solaire



Contact presse

Martine LAUSSEURE
Relations Presse France Territoire Solaire
AGM communications
00-33-6-15028260
00-33-6-80868424
martine@lausseure.com

France Territoire Solaire est un think-tank constitué autour d'une triple ambition :

- Produire des propositions, notamment de politiques publiques, permettant le développement de l'énergie solaire en France,
- Contribuer à l'étude objective et transparente des réponses fournies par l'énergie solaire aux défis contemporains,
- Fournir régulièrement des données chiffrées sur le secteur photovoltaïque, avec notamment la publication trimestrielle de l'Observatoire de l'Énergie Solaire Photovoltaïque en France depuis 2011.

www.franceterritoiresolaire.fr

A propos du Syndicat des Energies Renouvelables



Contact presse :

Gilles CORMAN
gilles.corman@enr.fr
01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](#) **Syndicat des énergies renouvelables**

A propos d'ENERPLAN



Contact presse :

Martine LAUSSEURE
Relations Presse France Territoire Solaire
AGM communications
00-33-6-15028260
00-33-6-80868424
martine@lausseure.com

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr